



Webinaire "Qualité des accompagnements en ESMS"

Personnaliser l'accompagnement : tout un projet

Jeudi 09/10/2025 de 14h à 16h

Avec le soutien financier de l'ARS ARA





Avant de commencer

**Vos micros et
caméras sont
désactivés**


**Posez vos
questions via
la
conversation**


**A l'issue de la
présentation,
exprimez
votre
satisfaction**

Les intervenants



Anaïs GAUTHERON
Chargée de mission qualité sécurité



Vanessa VITTE
Chargée de mission qualité sécurité





Les webinaires « Qualité des accompagnements en ESMS »

- Série de webinaires financés par l'ARS
 - Appui du CEPPRAAL dans le cadre de la convention 2024-2028
 - Accompagnement méthodologique et décryptage des attendus du dispositif d'évaluation HAS
 - Equipes managériales des établissements et services médico-sociaux de la région auvergne-Rhône-Alpes
- 





SOMMAIRE

PARTIE

1

Contexte et
enjeux

PARTIE

2

Décryptage
critères
chapitre 3

PARTIE

3

Décryptage
critères
chapitre 2

PARTIE

4

Décryptage
critères
chapitre 1

PARTIE

5

Conclusion



Contexte et enjeux





Qu'est-ce-que-c'est ?

- Il n'y a pas de sémantique opposable quant au terme utilisé : projet d'accompagnement, projet personnalisé, etc... Dans le manuel HAS, le terme employé est : projet d'accompagnement.
- Le projet personnalisé est un **outil de coordination** visant à répondre à long terme aux **besoins et attentes de la personne accueillie**.
- La vision portée par le législateur dans les différents textes insérés au CASF conduit les personnes accueillies au sein des ESSMS à participer à leur projet d'accompagnement dans une **dynamique de parcours**.



Quelle réglementation ?

- Loi n° 2002-2 :
 - Renforce les droits des usagers
 - Une obligation pour les ESSMS
 - Pose les modalités d'accompagnement de l'utilisateur
- Article L311-3 du CASF :
 - *7 droits fondamentaux dont la participation directe à son projet d'accompagnement et la personnalisation de l'accompagnement*
- Manuel HAS :
 - *Une thématique entière et transversale aux 3 chapitres (19 critères et 40 EE) : Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement*

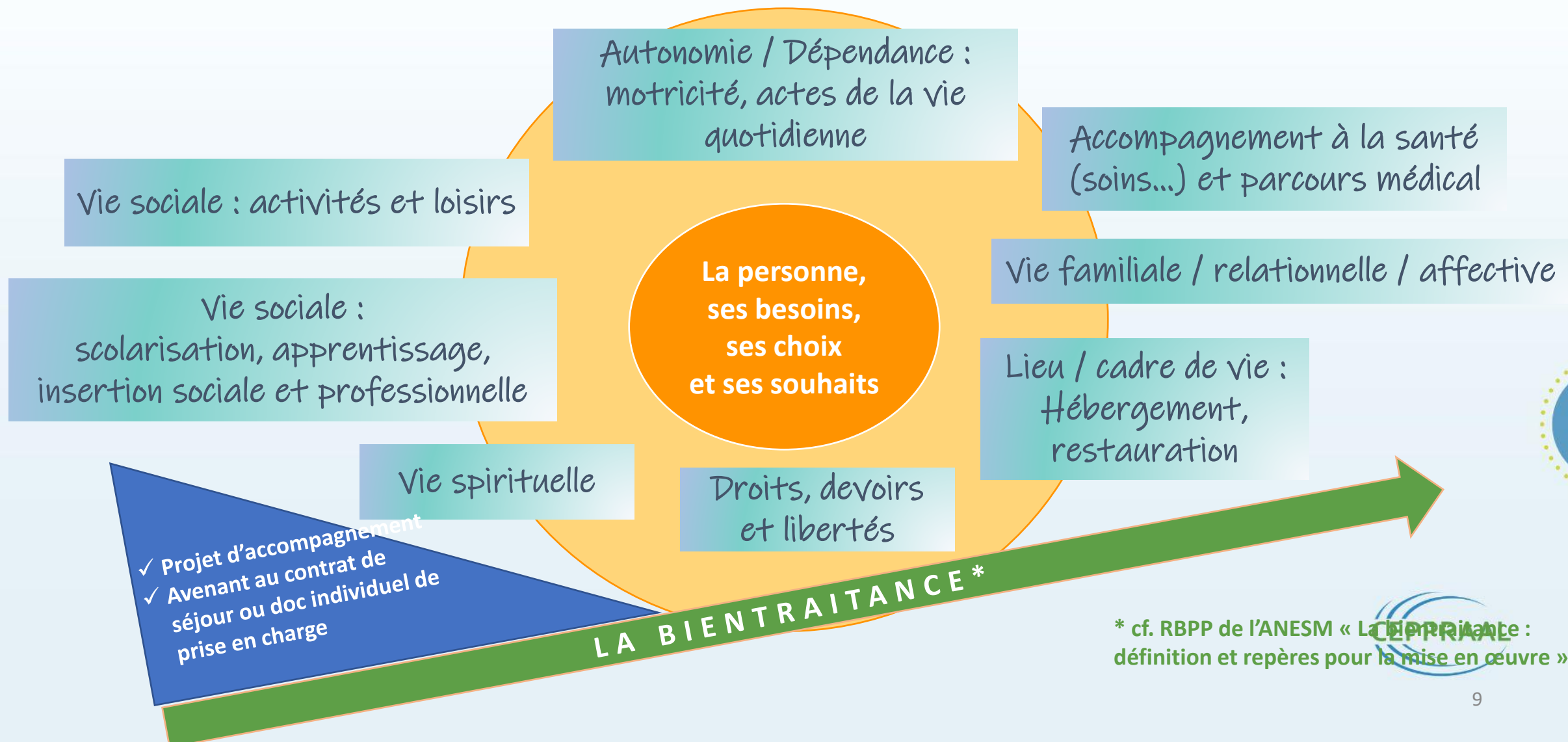
En cours : [Structuration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en vue de sa numérisation](#)

Inscrire cette obligation dans une **démarche de bientraitance**,
c'est en retenir et en promouvoir à la fois la méthode participative
et la révision ou l'adaptation régulière.



Quel contenu ?

- Absence de réglementation quant au contenu => se référer aux RBPP





Quelle modalité ?

- Au travers du contrat de séjour ou DIPC (*deux modalités d'engagement différenciées et articulées*) :
 - Mentionner l'existence du projet d'accompagnement dans contrat de séjour ou DIPC
 - Avenant au contrat, dans un délai de 6 mois suivant l'admission, avec précision des objectifs et prestations adaptées à la personne





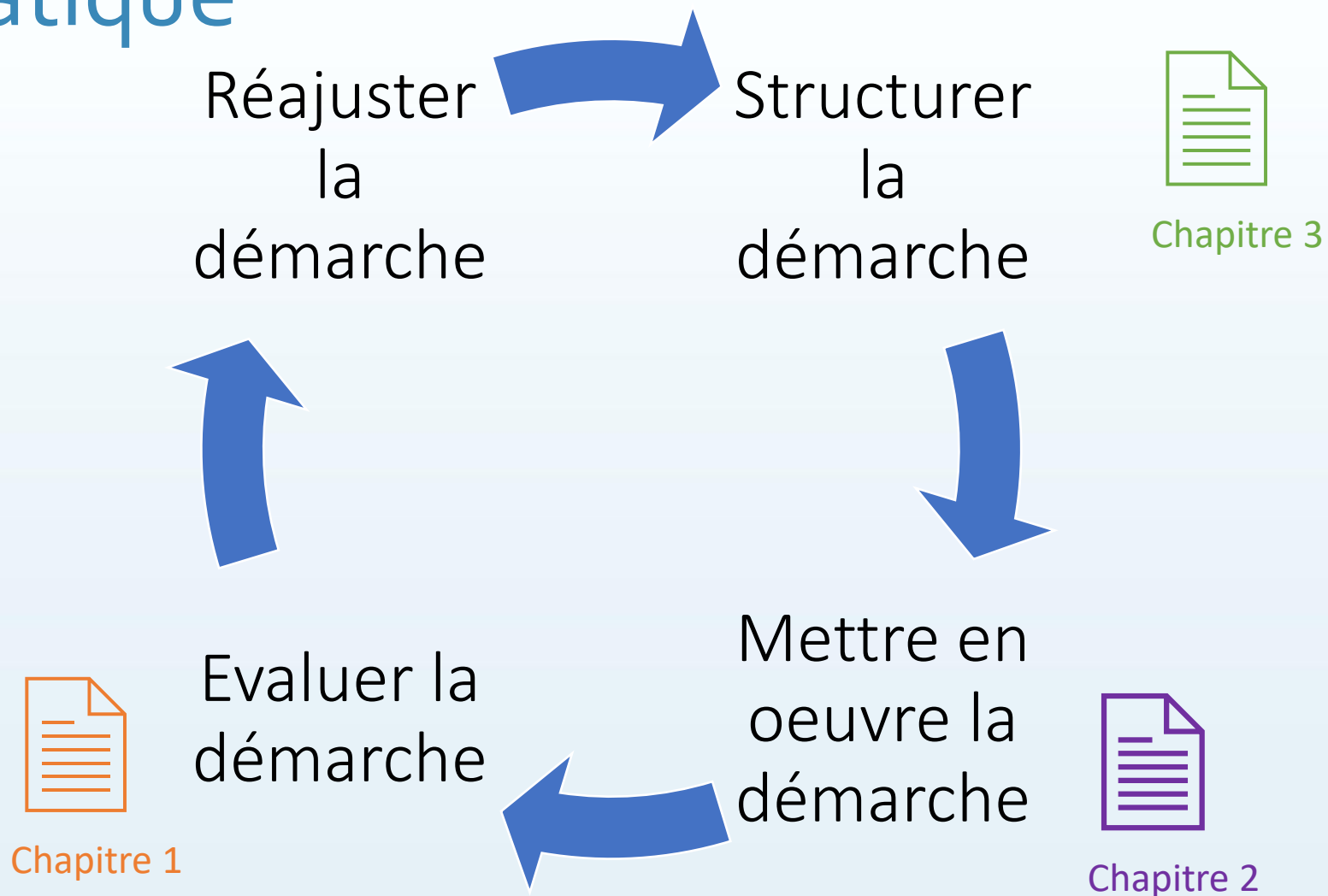
Quelle finalité ?

Donner du sens
"Je choisis pour ma vie"

- Toute personne a des besoins et attentes (souhaits, désirs et envies) vis-à-vis des professionnels et de la structure d'accueil. Même si elles ne sont pas toujours clairement formulées, elles peuvent être latentes, simplement ressenties, explicites ou implicites, mais elles existent toujours, même quand la personne est dans l'incapacité de les exprimer.
- Le rôle des professionnels consiste, entre autres, à écouter, à entendre et/ou à aider la personne accueillie, à exprimer ses attentes et, si elle le désire, construire, avec elle, le cadre d'un accueil et d'un accompagnement singulier. L'ensemble des professionnels va devoir mettre en œuvre le projet personnalisé pour proposer un accompagnement de qualité respectueux et adapté à la singularité de chaque résident.



En pratique





Structurer la démarche



Structurer la démarche : la gouvernance (Chapitre 3)

1 objectif :

L'ESSMS coconstruit sa stratégie d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive.

5 critères :

3.4.1 - L'ESSMS met en œuvre une approche inclusive des accompagnements proposés.

3.4.2 - L'ESSMS s'inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes.

3.4.3 - L'ESSMS s'inscrit dans des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre d'accompagnement.

3.4.4 - L'ESSMS est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.

3.4.5 - L'ESSMS développe des actions d'ouverture à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats.

Référence à : STRATEGIE EN MATIERE DE BIENTRAITANCE (objectif 3.1)



3.4.1 - L'ESSMS met en œuvre une approche inclusive des accompagnements proposés.

- L'ESSMS s'engage dans une approche inclusive des accompagnements proposés.
 - Description de la stratégie : quels objectifs ? Quels types d'inclusion ?
 - Quelle situation géographique ?
- L'ESSMS s'organise pour favoriser la mise en œuvre de cette approche inclusive.
 - Description de l'organisation : qui ? quoi ? comment ?
- L'ESSMS partage sa stratégie d'accompagnement dans une approche inclusive avec l'ensemble des parties prenantes.
 - Traçabilité de la communication



Projet d'établissement/de service



Règlement de fonctionnement



Comptes-rendu équipe, CVS

Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



3.4.2 - L'ESSMS s'inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes.

- L'ESSMS identifie des ressources du territoire et leur capacité à intervenir au bénéfice de l'accompagnement.
 - Listing des partenaires : IDE libéraux, ergothérapeute, kinésithérapeute, mairie, écoles,...
 - Description de la stratégie partenariale
- L'ESSMS mobilise les partenaires du territoire et leur capacité à intervenir au bénéfice de l'accompagnement
 - Quels partenaires ? Pour quels actes / missions ? Quels événements ?



Liste des partenaires,
projet d'établissement/de
service



Conventions de partenariat



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



3.4.3 - L'ESSMS s'inscrit dans des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre d'accompagnement.

- L'ESSMS développe ou s'intègre à des projets communs avec d'autres partenaires du territoire pour renforcer son offre d'accompagnement.
 - Quels projets (intergénérationnels, location d'espaces, prévention, participation au marché de Noël, au téléthon,...)
 - Mutualisation de ressources (humaines, matérielles,...)



Appels à projets,
projet d'établissement/de service?
Convention de partenariat



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



3.4.4 - L'ESSMS est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.

- L'ESSMS s'engage dans des actions d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.
 - Quelles modalités d'organisation et d'accompagnement innovantes ? (dispositifs digitaux, portail famille connecté, outils participatifs,...)
 - Accueil du groupe dédié aux aidants
- L'ESSMS valorise ses actions d'innovation auprès des autorités.
 - Quelle communication ?



Liste des partenaires,
projet d'établissement/de
service



Courrier aux ATC



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



3.4.5 - L'ESSMS développe des actions d'ouverture à et sur son environnement pour favoriser les interactions et partenariats.

➤ L'ESSMS mène des actions d'information sur ses activités auprès de son environnement et s'inscrit comme lieu-ressource au sein du territoire.

- Prêt / location de locaux
- Temps de travail partagé d'un agent de mairie
- Reconnu comme tiers-lieu
- Répit des aidants



Tout document justificatif

➤ L'ESSMS participe à des événements sur son territoire.

- Participation à des journées pour l'emploi

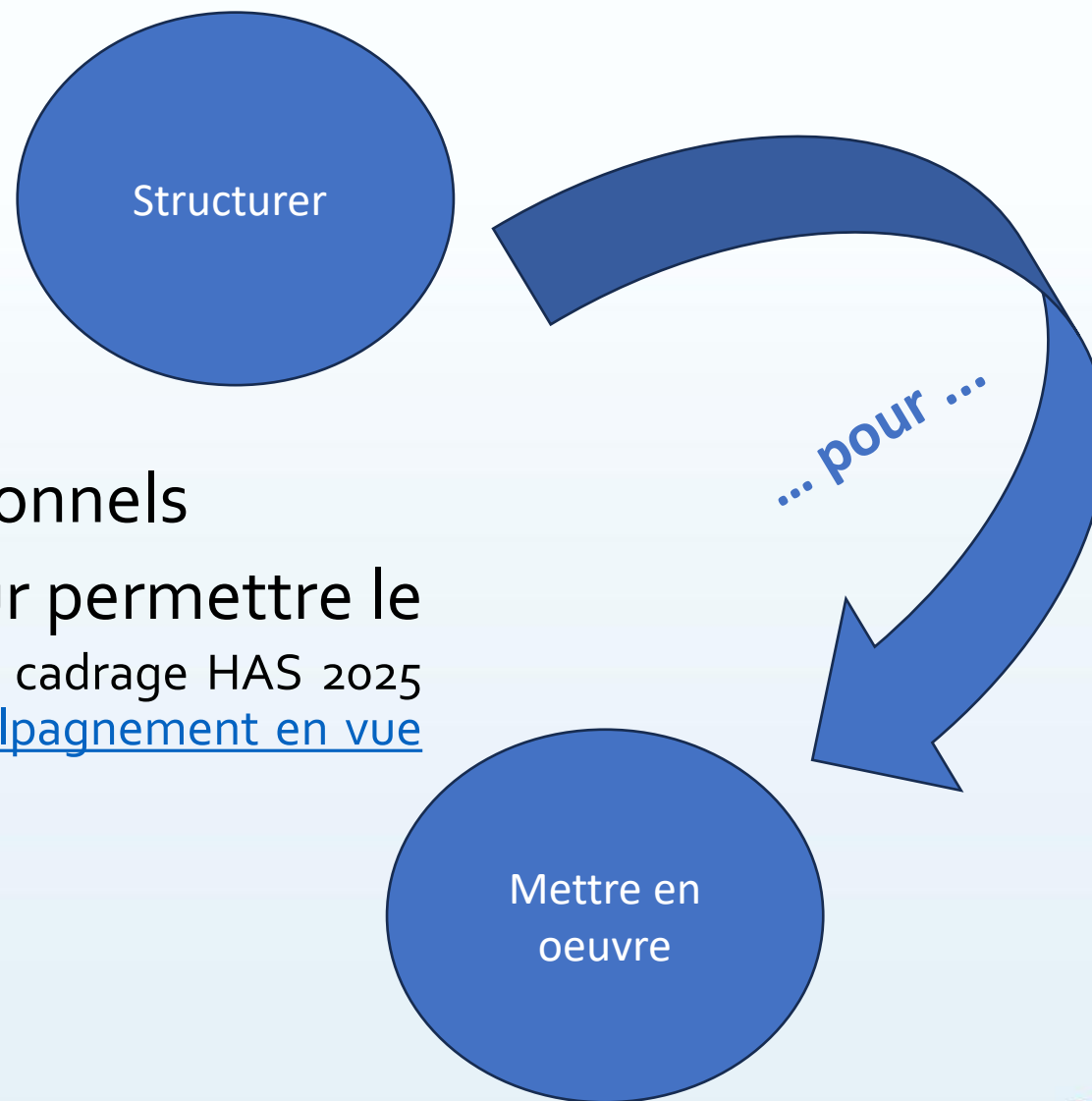
➤ L'ESSMS organise des événements ouverts à son environnement pour favoriser les interactions et partenariats.

- Organisation de portes ouvertes

Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



- Nécessite du temps
- Nécessite de fidéliser les professionnels
- Nécessite un logiciel sécurisé pour permettre le partage des informations (Note de cadrage HAS 2025 [Structuration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en vue de sa numérisation](#))





Mettre en oeuvre la démarche



La démarche sur le terrain : les professionnels (chapitre 2)

1 objectif :

Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des risques auxquels elle est confrontée.

7 critères :

2.4.1 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.

2.4.2 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée.

2.4.3 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.

2.4.4 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition auxquels la personne est confrontée.

2.4.5 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée.

2.4.6 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée.

2.4.7 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels la personne est confrontée.



2.4.1 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.

- Les professionnels **évaluent** les risques de fugue ou de disparition pour la personne accompagnée
 - Outils , grilles/méthodes pouvant être utilisés:
 - Grille d'évaluation des facteurs de risque de fugue
 - Evaluation Gériatrique Standardisée
 - GEVA
 - [Inventaire Neuropsychiatrique - Réduit \(NPI-R\) - HAS.](#)
- Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.
 - Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet
- Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques
 - Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures



Projets d'accompagnement, dossier des personnes



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation

2.4.2 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée

➤ Les professionnels **évaluent** les risques liés aux addictions et conduites à risques pour la personne accompagnée

➤ Outils , grilles/méthodes pouvant être utilisés:

- [Repérage et autoévaluation des risques liés aux consommations et conduites à risques \(DEP-ADO, AUDIT alcool, CDS\)](#)
- DSM 5
- ADOSPA <https://www.respadd.org> > ADOSPA-Respadd
- BEARNI <https://intervenir-addictions.fr/uploads/2015/11>
- Test de Carnes <https://www.respadd.org> > CarnesRespadd

➤ Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.

➤ Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet

➤ Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques

- Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures



Projets d'accompagnement, dossier des personnes



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation

2.4.3 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.

➤ Les professionnels **évaluent** les risques de chute de la personne accompagnée

➤ Outils, grilles/méthodes pouvant être utilisés:

- Le test de Tinetti <http://www.sgca.fr/outils/tinetti>
- Test "Get up and go" <https://www.has-sante.fr/docs/application/pdf>

➤ Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.

➤ Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet

➤ Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques

- Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Grilles, outils
d'évaluation validés,
procédures



Projets d'accompagnement
dossier des personnes



Partenaires mobilisés,
transmissions, dossier des
personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



2.4.4 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition auxquels la personne est confrontée.

➤ Les professionnels **évaluent** les risques de dénutrition, de malnutrition et/ou de troubles de la déglutition pour la personne accompagnée

➤ Outils, grilles/méthodes pouvant être utilisés:

- Fiche dénutrition HAS <https://www.has-sante.fr/jcms/diagnostic-de-la-denut...>
- EAT-10 <https://www.nestlehealthscience.ch/default/files>
- Grille SCOFF https://srae-addicto-pdl.fr/uploads/D30_SCOFF

➤ Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.

➤ Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet

➤ Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques

- Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures



Projets d'accompagnement, dossier des personnes



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation

2.4.5 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée.

- Les professionnels **évaluent** les risques liés à la sexualité pour la personne accompagnée
 - Outils , grilles/méthodes pouvant être utilisés:
 - Test de Carnes
 - MAP
 - NPI-ES
- Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.
 - Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet
- Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques
 - Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures



Projets d'accompagnement, dossier des personnes



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation

2.4.6 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée.

- Les professionnels **évaluent** les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse pour la personne accompagnée

- Outils, grilles/méthodes pouvant être utilisés:

- MMSE
- EGS
- GEVA
- MAP
- SMAF



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures

- Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.



Projets d'accompagnement, dossier des personnes

- Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet

- Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes

- Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation

2.4.7- Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels la personne est confrontée.

- Les professionnels **évaluent** les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse pour la personne accompagnée

- Outils , grilles/méthodes pouvant être utilisés:

- Grille Miviludes
- Critères d'évaluation de la radicalisation...



Grilles, outils d'évaluation validés, procédures

- Les professionnels **coconstruisent** en équipe et avec la personne, son projet d'accompagnement au regard des risques identifiés.

- Faire le lien entre les évaluations réalisées et les objectifs du projet



Projets d'accompagnement, dossier des personnes

- Les professionnels mobilisent tous les moyens nécessaires pour **mettre en œuvre** le projet d'accompagnement au regard de ces risques

- Atteinte des objectifs ? Par quels moyens (humain, matériel, financier,...)



Partenaires mobilisés, transmissions, dossier des personnes



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité pour chaque élément d'évaluation



Exemple concret

- Risque de chute :
- Dans les 15 premiers jours, la psychomotricienne évalue systématiquement le risque de chute via l'outil Tinetti comme en atteste la procédure d'admission détaillant les différentes étapes.
- Sur les 3 à 5 dossiers pris au hasard par l'évaluateur, l'évaluation Tinetti est remplie et des objectifs en découlent.
- Les objectifs sont retrouvés dans le projet d'accompagnement signé et daté (exemple : favoriser l'autonomie motrice => action : encourager la personne à participer à l'activité "équilibre" => indicateur : 1 participation par mois => échéance => avant le ... => pilote : psychomotricienne (en charge de l'activité) + les AS (pour emmener la personne à l'activité)
- Une évaluation de l'atteinte de l'objectif a été réalisée : nombre de participation sur les 3 derniers mois par exemple, quels bénéfices ? Moyens utilisés : activité intra-établissement + psychomotricienne + AS + matériel

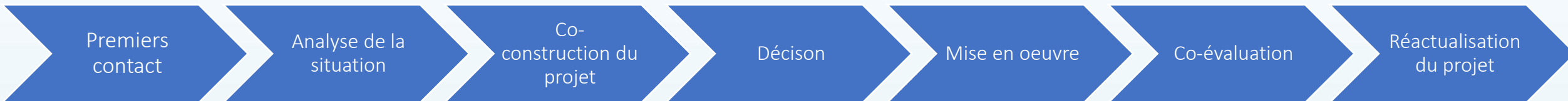
EE 1

EE 2

EE 3



Les étapes du projet



Objectiver les éléments d'analyse (habitudes de vie, risques potentiels, informations utiles (ce n'est pas une biographie))



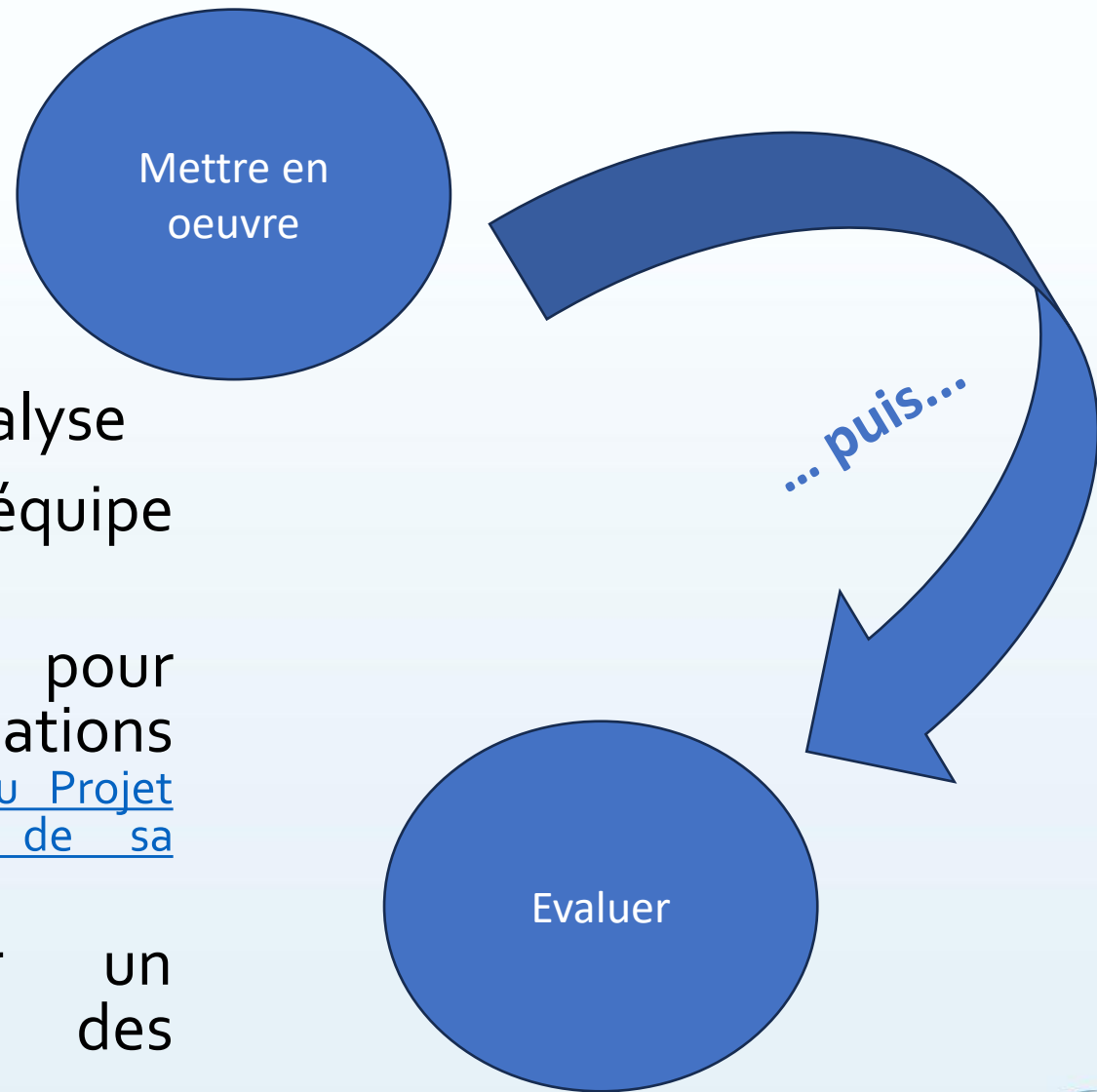
Fixer des :

1. Objectifs SMART (Spécifique Mesurables Atteignables Réalisables Temporellement défini)
2. Actions ou prestations (avec pilote et échéance)
3. Moyens
4. Indicateurs de suivi (pour évaluer par la suite)

Associer les parties prenantes notamment celles avec pouvoir de décision



- Nécessite des évaluations et leur analyse
- Nécessite de la co-construction en équipe et avec la personne
- Nécessite un logiciel sécurisé pour permettre le partage des informations
(Note de cadrage HAS 2025 [Structuration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en vue de sa numérisation](#))
- Est recommandé de définir un coordonnateur des projets et des référents pour chaque personne





Evaluer la démarche



L'évaluation de la démarche : regard des personnes + audit dossiers (chapitre 1)

2 objectifs

- La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement.
- L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne.

3 critères :

1.10.1 - La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.

1.10.2 - La personne avec son entourage et les professionnels en équipe, coconstruisent le projet d'accompagnement.

1.11.1 - La personne définit avec les professionnels la place de son entourage dans son accompagnement.

C'est le point de vue de la personne qui est recueilli ici. Aucun élément de traçabilité n'est demandé à la personne.



2 objectifs

- La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement.
- L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne.

5 critères :

1.10.3 - Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des outils d'évaluations validés.

1.10.4 - Les professionnels coconstruisent avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.

1.10.5 - Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes et les outils pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement de la personne.

1.10.6 - Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an.

1.11.2 - Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.

1.10.3 - Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des outils d'évaluations validés.

➤ Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour élaborer son projet d'accompagnement.

- Recueil/évaluation des besoins, des attentes de la personne (qui, quand, quel outil)
- Questionnaires
- Oser aborder les questions "sensibles"



Projet d'accompagnement,
dossier de la personne



Dossier de la personne

➤ Les professionnels utilisent des outils validés pour l'évaluation de ses besoins.

- Outils d'évaluation utilisés (tests validés, grilles d'évaluation)



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité dans le dossier de la personne rencontrée pour chaque élément d'évaluation



1.10.4 - Les professionnels coconstruisent avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.

➤ Les professionnels coconstruisent le projet d'accompagnement avec la personne.

- Temps dédié aux échanges avec la personne (traçabilité des entretiens)
- Projet signé par la personne
- Utiliser l'expertise de la personne
- Faire émerger des propositions nouvelles



Projet d'accompagnement,
dossier de la personne, CR



Projet d'accompagnement, dossier
de la personne, CR

➤ Les professionnels associent son entourage selon les souhaits de la personne accompagnée.

- Tracer le souhait de la personne quant à l'association de son entourage (tracer le refus)
- Temps dédié aux échanges avec l'entourage
- Projet signé par l'entourage



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité dans le dossier de la personne rencontrée pour chaque élément d'évaluation



1.10.5 - Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes et les outils pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement de la personne.

- Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes, nécessaires à la mise en œuvre du projet d'accompagnement de la personne.
 - Professionnels et intervenants/partenaires mobilisés en lien avec les objectifs du projet
- Les professionnels mobilisent les outils nécessaires à la mise en œuvre du projet d'accompagnement de la personne.
 - Outils en lien avec les objectifs du projet (groupe d'expression, pictogrammes, informatique,...)



Projet d'accompagnement,
planning individuel, bilan
d'interventions de partenaires



Projet d'accompagnement, dossier
de la personne, CR



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité dans le dossier de la personne rencontrée pour chaque élément d'évaluation



1.10.6 - Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an.

➤ Les professionnels formalisent le projet d'accompagnement de la personne et ses mises à jour.

- Dater le projet et ses mises à jour
- Formaliser les objectifs, moyens, pilotes, ressources



Projet d'accompagnement,
dossier de la personne

➤ Les professionnels réévaluent avec la personne son projet d'accompagnement dès que nécessaire et au minimum une fois par an.

- Modifier le projet lorsque l'accompagnement évolue
- Dater le projet et ses mises à jour



Projet d'accompagnement,
dossier de la personne



Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité dans le dossier de la personne rencontrée pour chaque élément d'évaluation



1.11.2 - Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.

- Les professionnels connaissent les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants pour l'entourage.
 - Dispositifs existants (HT, AJ, plateformes des aidants,...)
- Les professionnels informent l'entourage des dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.
 - Communication, remise de plaquettes, réunion d'information
- Les professionnels orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.
 - Prise de contact, entretien



Plaquettes d'information, liste des partenaires mobilisables



Dossier de la personne



Dossier de la personne

Être en mesure d'apporter des éléments de traçabilité dans le dossier de la personne rencontrée pour chaque élément d'évaluation





Outil pour évaluer votre démarche

- Campagne inter-régionale ouverte aux établissements médicaux-sociaux PA / PH : réunion de lancement en janvier 2026 (la date sera communiquée en décembre)





Réajuster la démarche



- 
- S'appuyer sur les évaluations
 - ... pour définir des actions d'amélioration
 - ... pour améliorer la démarche





Conclusion





Préconisation

- Mettre à jour le PAP au fil de l'eau dès lors que l'état de santé de la personne fait émaner de nouveaux besoins ou que des événements viennent lui donner de nouvelles envies
- Constat: vous personnalisez au quotidien et au fil des événements, l'accompagnement de chaque personne
- Le projet personnalisé doit être le reflet de vos pratiques





Conclusion

- La direction et l'encadrement sont garants de la démarche
- PAP : en faire la colonne vertébrale de l'accompagnement
- Demande du temps
- Nécessite la fidélisation des équipes
- Donne une dynamique de parcours (ainsi évolue et s'adapte au rythme de la personne, ajustements au fil de l'eau)
- Nécessite une adaptation dans les modes de communication/expression
- Fait sens
- L'ensemble des professionnels est concerné





Ressources





Références

- [Fiche repère - Projet personnalisé EHPAD](#)
- [Haute Autorité de Santé - L'accompagnement au développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes en ESSMS – Note de cadrage](#)
- RBPP Anesm 2008 : [La Bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre](#) (p22-23 : Un projet d'accueil et d'accompagnement défini et évalué)
- RBPP Anesm 2008 : [Les attentes de la personne et le projet personnalisé](#)
- Note de cadrage HAS 2025 : [Structuration du Projet Personnalisé d'Accompagnement en vue de sa numérisation](#)
- Manuel HAS de l'évaluation de la qualité des ESSMS : prise en compte de 7 risques identifiés dans le projet d'accompagnement



- 
- Consultez notre page dédiée à l'évaluation de la qualité des ESSMS [L'évaluation de la qualité des ESSMS | CEPPRAAL](#) et retrouvez :
 - Le replay de ce webinaire (disponible prochainement) et nos webinaires précédents
 - Le lien (disponible prochainement) pour vous inscrire au prochain webinaire du jeudi 11 décembre de 14h à 16h "Favoriser l'autonomie : une mission des structures médico-sociales"
- 



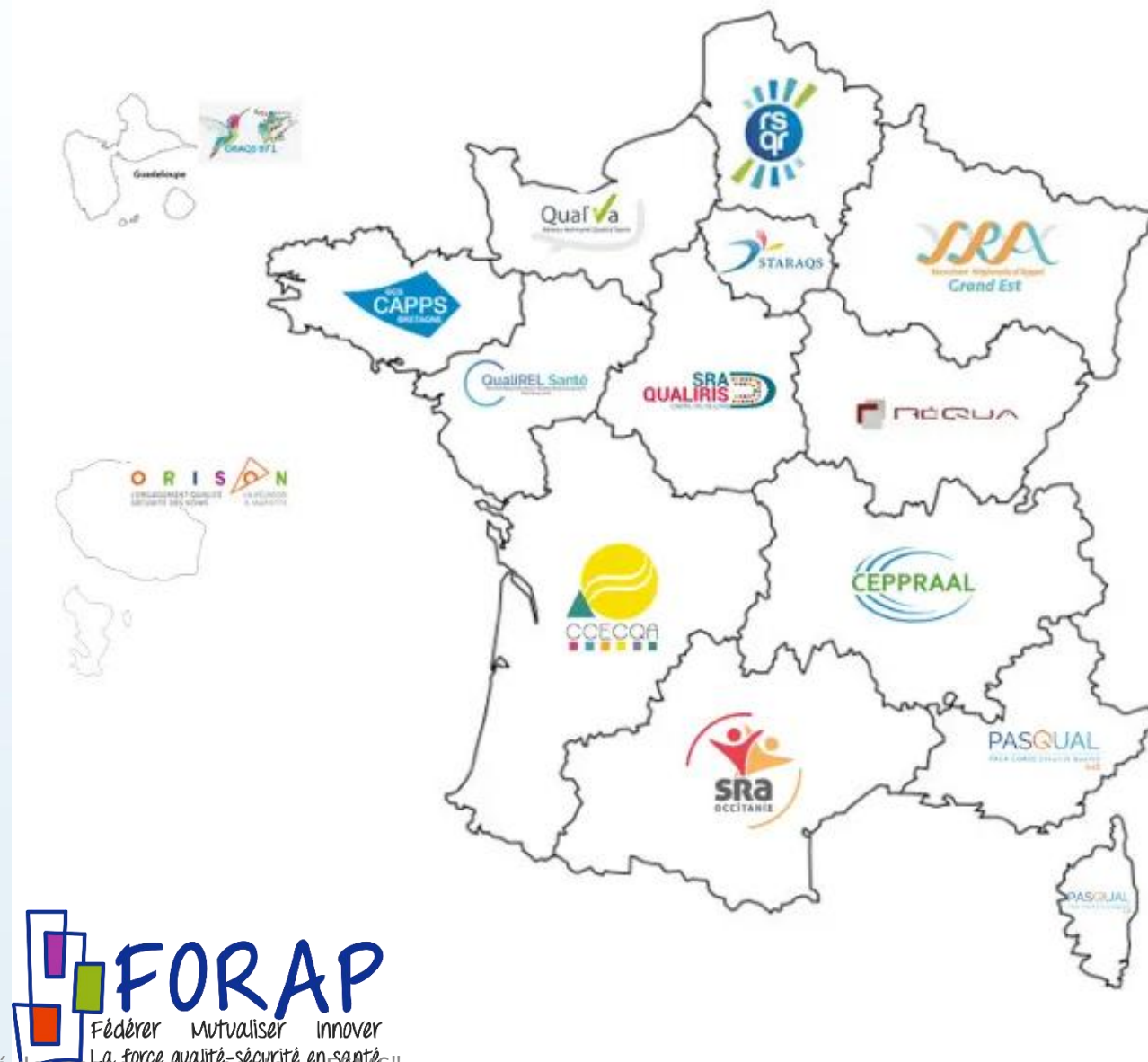


A propos du CEPPRAAL



Le CEPPRAAL

Structure Régionale d'Appui à
la qualité des soins et à la
sécurité des patients de la
région Auvergne-Rhône-Alpes





Missions du CEPPRAAL

- Acculturer tous les professionnels à la démarche d'amélioration continue de la qualité et la sécurité des parcours en santé
- Accompagnement auprès des :
 - Etablissements de santé
 - Structures médico-sociales
 - Structures de soins coordonnés en ville



Accompagnement MS

- Groupe d'échange régional des référents qualité en ESMS

Pour vous inscrire :

<https://forms.office.com/e/WEJomd7kD4>



Nos actions inter-établissements



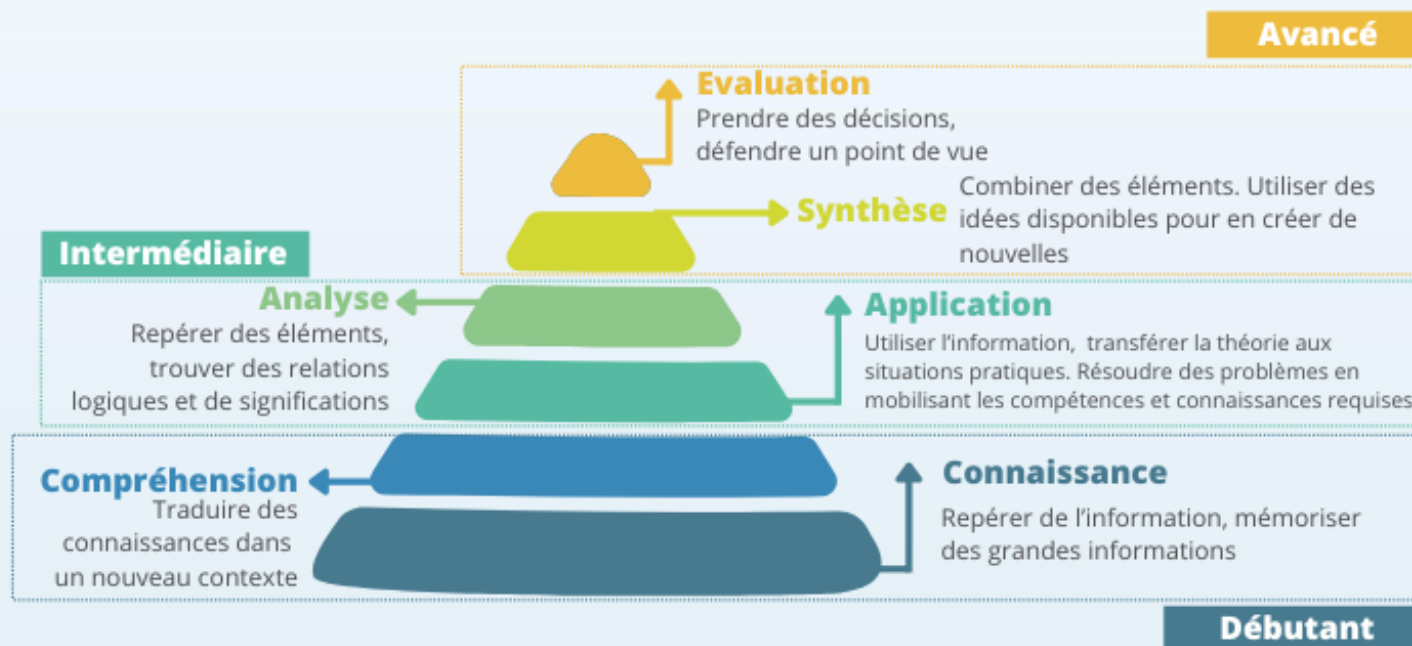
Top management



Encadrement soignant
et éducatif



Sans responsabilité
d'encadrement



Le CEPPRAAL est certifié Qualiopi,
Gage de conformité de l'association
au Référentiel National Qualité

Nos actions intra-établissements



Formation intra-établissement et accompagnement : sur mesure, adapté à votre établissement/structure, pour vous aider à atteindre vos objectifs



Appui et conseils dans toutes les étapes du traitement de l'EIGS : Membres de notre équipe sont formées aux méthodes d'analyse approfondie des causes et aux facteurs humains.
- Pour solliciter notre appui : [**eigs.aura@ceppraal-sante.fr**](mailto:eigs.aura@ceppraal-sante.fr)

